



## Editorial : Bibliothèque et Droits de l'Enfant

Depuis les années 70, les recherches médicales ou génétiques, pour inventer de nouvelles méthodes de procréation, fleurissent : autant de situations nouvelles, autant de débats inédits; autant d'espoirs et aussi, autant de risques de dérives.

Récemment, plusieurs événements ont marqué l'actualité :

- la mise au monde par une mère de 67 ans , assistée médicalement par un gynécologue bienveillant, d'un magnifique bébé, Adriana I
- la décision, fin avril 2005, de la plus haute juridiction britannique , d'autoriser le recours à la procréation « d'enfants médicaments », (voir notre édito du 10 mai 2005 du Prof Hayez)
- l'annonce par le biologiste H. Atlan de la possibilité prochaine de disposer d'un utérus artificiel, permettant aux femmes d'enfanter sans douleur, puisqu'elles auront l'UA (utérus artificiel), ce qui consacre la rupture entre procréation et gestation

Un autre constat s'impose : le début du 3e millénaire est paradoxal dans sa conception de la reproduction :

- dans le Sud, des pays croulent sous le nombre des naissances, connaissent une mortalité infantile forte, n'arrivent pas à gérer les problèmes issus de cette sur-population infantine (alimentation, soins médicaux ou dispositifs éducatifs)
- ailleurs, des politiques natalistes sélectives très sévères condamnent toute une cohorte d'enfants à ne pas naître, selon le critère de leur sexe (discrimination pré-natale)
- dans le Nord, une gestion de la reproduction de l'espèce par un contrôle de la natalité si poussé que le choix d'avoir un enfant ou non débouche sur un taux de fécondité tellement bas qu'il met en péril la démographie de ces Etats

Dès lors qu'il y a pénurie d'enfants, le Nord va « s'approvisionner » dans le Sud, par le biais d'institutions légales (adoption internationale), ou par des procédés de la grande criminalité (trafics en tous genres), et nouvellement par la demande de procréer par des méthodes médicalement assistées.

Cela bouleverse notre manière de penser et la mise sur le marché très rapide des techniques de procréation nous pose de nombreuses interrogations et provoque un profond malaise. Et si l'on était en train de jouer aux apprentis sorciers ? N'est-on pas en train de défier la loi élémentaire de la procréation de l'être humain et de transgresser l'interdit majeur, celui qui protège la vie ?

Il faudra bien que les droits de l'enfant soient aussi interrogés sur ce sujet. **Jean Zermatten**

## 1 - Election de M. Zermatten à l'ONU

Le 23 février 2005, l'Assemblée générale de l'ONU a élu 9 nouveaux membres parmi les 23 candidats pour un siège d'expert indépendant auprès du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU. M. Jean Zermatten, fondateur et directeur de notre Institut, a été élu au premier tour avec 111 voix.

L'IDE a reçu avec grand plaisir la nouvelle de ce succès, qui a constitué un événement pour l'ensemble de la Suisse. Les liens de travail entre le Comité et notre Institut en seront renforcés.

## 2 - Formations

### TUNIS : Droits de l'Enfant et société de l'information (14-15 janvier 2005)

L'IDE était représenté par M. le Dr Bernard Comby et M. le Juge Michel Lachat, à ce colloque international organisé à l'initiative de l'Association Tunisienne des Droits de l'Enfant (ATUDE).

### Journalistes d'Afrique de l'Ouest en Suisse

L'IDE a accueilli du 16 au 22 janvier 13 journalistes originaires de huit pays d'Afrique de l'Ouest pour une semaine de formation « Droits de l'enfant et médias ». Articulé entre une première partie théorique à Sion et une deuxième partie plus pratique à Genève, le programme a intégré plus de 16 intervenants du monde des médias, des services étatiques, ainsi que de l'IDE et du SSI. Dans le paysage féérique du Valais couvert de neige, cette semaine a également permis une découverte géographique et culturelle de choc à nos journalistes-étudiants ! La seconde formation pour journalistes est prévue pour 2006. (cf rubrique *Formations* -> *Autres formations avec participation de l'IDE*)

Le Working Report de cette formation peut être commandé en ligne (*Institut > Publications*) ou auprès du secrétariat : [ide@iukb.ch](mailto:ide@iukb.ch)

### Colombie : justice réparatrice

"Justice des mineurs : une justice réparatrice ?" Tel était le thème de la conférence prononcée par M. Jean Zermatten à Cali (Colombie), lors d'une rencontre (9-12 février) réunissant des personnalités mondiales dont le Prix Nobel de la Paix Mgr Desmond Tutu.

### Diplôme en protection de Droit de l'Enfant

Vingt-cinq étudiants de Suisse Romande et du Tessin ont pris part au du 14 au 16 mars au premier module de cette formation initiée par l'IDE et menée en collaboration avec l'Institut universitaire Kurt Böschi; elle s'étend sur deux ans. Le cours est destiné aux professionnels des institutions, des offices de protection de l'enfance, services de tutelle... Il se donne en français.

### **Délégués de Mauritanie**

Suite au séminaire sur la Justice Juvénile organisé à Sion en août-septembre 2004 par l'IDE et UNICEF pour des responsables mauritaniens, l'IDE a reçu deux personnes envoyées par le Ministère concerné. Du 24 au 30 avril, M. Sidi Maloud ould Brahim, Directeur de l'administration pénitentiaire, et M. Diagana Tidiane Amadou, Architecte, ont ainsi eu la possibilité de visiter différentes institutions pour mineurs délinquants de Suisse Romande. Le projet doit maintenant aboutir à des recommandations utiles pour le pays représenté, et à la mise en place d'un ou plusieurs centre(s) semi-ouvert(s) pour jeunes en conflit avec la loi en Mauritanie.

### **Sion : cours à la HEVS2**

Le module "Formation en Droits de l'Enfant" pour les étudiants de la HEVS2 (Haute-Ecole sociale) dispensé en 2004 sera reconduit en juin 2005. Il vise à donner une connaissance de base des Droits de l'Enfant à de futurs travailleurs sociaux et éducateurs.

### **Médiation familiale internationale**

Le Certificat Européen en Médiation Familiale Internationale (CEMFI), organisé par l'IUKB, en collaboration avec l'IDE, le Ministère de la Famille du Luxembourg, et la Fondation pour l'Enfance, propose une compétence spécifique à ce type de médiation. Les deux premiers modules ont eu lieu en octobre 2004 et juin 2005, pour une formation s'étendant jusqu'à fin janvier 2006.

### **Europe de l'enfance, Luxembourg**

M. Jean Zermatten a prononcé une allocution sur les séparations familiales transnationales lors du Colloque Europe de l'Enfance tenu du 11 au 15 avril au Luxembourg.

## **3 - Master en Droits de l'Enfant**

La deuxième volée du Master in Advanced Studies in Children's Rights a déjà réuni à deux reprises ses étudiants : à Fribourg du 14 au 19 février, et à Sion du 16 au 21 mai. Les modules ont traité respectivement des Droits de l'Enfant dans leur contexte, et des instruments internationaux servant à les défendre. Une atmosphère internationale créée tout autant par l'origine des étudiants que par celle des intervenants caractérise cette formation unique en son genre, harmonisée dans le contexte européen créé par les accords de Bologne.

Un Master en Droits de l'Enfant latino-américain a démarré en avril en Argentine, en collaboration avec l'Université Catholique de Buenos Aires (UCA). Le module de lancement, dont le thème choisi était la violence scolaire, a eu lieu du 7 au 9 avril 2005 à Buenos Aires. Un ouvrage reflète ce premier cycle d'enseignement.

## **4 - Le Droit à l'Education : Solution à tous les problèmes ou problème sans solution ?**

Tel est le titre de notre Séminaire annuel, qui aura lieu du 18 au 22 octobre 2005. Le droit à l'éducation pour tous est consacré par les articles 28 et 29 de la Convention des Droits de l'Enfant. Or, dans la situation mondiale que l'on connaît, on doit sérieusement se poser la question du droit à l'éducation. Est-ce un devoir de l'Etat d'offrir ce service, public, rendu obligatoire, ou est-ce un droit individuel attaché à chaque personne, fût-elle un enfant, d'exiger de l'Etat qu'il fournisse la prestation liée à ce droit ? Le Séminaire est placé sous la direction du Prof Martine A. Pretceille, de l'Université Paris VIII.

Renseignements et inscriptions : [ide@iukb.ch](mailto:ide@iukb.ch)

## **5 - Site Internet**

Fruit d'une collaboration intense entre tous les membres de notre équipe, notre site est maintenant en pleine expansion. La nouvelle rubrique « Où travaillons-nous ? » permet de voir de manière plus aisée les endroits du monde où l'IDE dispense des formations. Par ailleurs, comme nos liens avec les Nations Unies se renforcent, nous guidons nos internautes dans la grande maison onusienne en leur présentant les institutions ayant un lien avec les enfants, et en explicitant certains mécanismes (rubrique « ONU »). Par ailleurs, la rubrique « Centre documentation » verra son portail de liens étoffés au cours de l'été qui vient.

## **6 - Publications**

Le livre « Les trafics d'enfants : une fatalité ? De la réalité du terrain aux meilleures pratiques » sortira de presse en juin 2005. Il regroupe les textes de notre dernier Séminaire sur ce thème (octobre 2004). L'ouvrage de vulgarisation « Les Droits de l'Enfant : Douze récits pour ne pas s'endormir », rassemblant des contributions de divers experts internationaux, connaît un vif succès. Le 29 mai dernier, il a été présenté au Salon du Livre et de la Presse de Genève, en marge d'une conférence/débat sur l'éducation. Par ailleurs, le Working Report du Cours de formation en justice des mineurs pour les magistrats et autres acteurs en justice juvénile de l'Afrique de l'Ouest (Ouagadougou, 29 novembre au 3 décembre 2004) est disponible. Ces trois parutions peuvent être commandés en ligne (*Institut > Publications*) ou auprès du secrétariat : [ide@iukb.ch](mailto:ide@iukb.ch).

## **7 - Nouveautés**

### **L'Université d'Été autour des Droits de l'Enfant**

L'IDE se lance dans un style de formation d'un type nouveau pour elle : cette Université d'été s'adresse à de jeunes professionnels et à des étudiants en fin de formation, et a pour but de les sensibiliser à une culture générale des Droits de l'Enfant. Le cours aura lieu à l'IDE du 22 août au 3 septembre, les étudiants logeront au campus IUKB et bénéficieront en plus de loisirs variés au cœur des Alpes.

Renseignements et inscription : [ide@iukb.ch](mailto:ide@iukb.ch)

### **Sentier des Droits de l'Enfant**

Pour une action locale en faveur de la sensibilisation aux droits de l'enfant, l'IDE met actuellement en place un sentier didactique présentant la Convention à un large public. Les postes disposés dans la plaine autour de Bramois et à l'entrée du Val d'Hérens permettront une promenade en famille et une découverte de la thématique nous tenant à cœur ! Réalisation du projet : octobre 2005.

**A TOUTES ET A TOUS NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ETE. Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Geneviève Levine, Alexandra Prince, Martine Lachat, Tiffany Morard, Liliane Geiger, Vincent Beysard, Michael Theytaz, Aldo Riva et Anne Gaillard.**